

A quoi servent vos députés européens ? Pensez-y aux prochaines élections, camarades. Par Philippe Jallade

écrit par Christine Tasin | 8 avril 2014



☒ Christine Tasin dit : « *il faut sortir de l'Europe d'urgence* ».

A ce sujet, une toute petite illustration ; parmi les funestes inventions de l'Union Européenne figure une structure dite FSU, Fonds social européen.

Citons ici un rapport de la Cour des comptes de 2012 sur la politique de la ville en France (page 107) :

<http://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/La-politique-de-la-ville-une-decennie-de-reformes>

« *Une absence d'information sur les crédits provenant du fonds social européen*

Le Fonds social européen intervient en cofinancement d'actions favorisant l'insertion et l'emploi des habitants des zones urbaines sensibles, ainsi que pour la formation et la

professionnalisation des adultes relais. Il apporte son soutien à divers opérateurs de la politique de la ville au niveau national, parmi lesquels l'agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé), le comité national des régies de quartiers ou l'agence nationale pour le développement de l'initiative économique et les réseaux des boutiques de gestion qui s'adressent aux publics les plus démunis, créateurs d'entreprises.

Les concours financiers du fonds social européen à la politique de la ville ne sont pas connus avec précision et ne sont donc pas mentionnés dans le document de politique transversale. »

Fin de citation. On notera seulement en passant que, dans le rapport de la Cour des comptes, là comme ailleurs, les mots « immigration » et « islamisation » -pourtant à l'origine de la « politique de la ville » et tout le bazar-ne sont jamais employés, ce qui est un tour de force. Comme disait Fernand Reynaud : « *C'est étudié pour* ».

Comme disait Fernand Reynaud : « *C'est pas beau ça ?* » **L'Union européenne finance donc en France, en fin de compte avec de l'argent français, une partie des « actions » dans les zones urbaines sensibles, crédits au sujet desquels même la Cour des comptes dit manquer d'informations !**

Quant à l'utilisation par les officines intéressées, Acsé en tête, de l'argent du FSU ou fourni directement par l'Etat, on comprend à la lecture de ce rapport de la Cour des comptes ... qu'on n'y comprend pas grand'chose, apparemment, et qu'il y a de menus problèmes de coordination..., mais alors vraiment trois fois rien, quoi...

A quoi servent vos députés à l'Assemblée Nationale, qui votent le budget de la France chaque année, incluant plus de 20 milliards par an fourgués à l'Union Européenne, montant qui augmente d'année en année, dont une bonne partie en pure perte ? (A l'instar de tout ce beau monde nous ne considérerons pas ici les crédits du FSU évoqués, en « perte », mais en « retour

» financier de l'UE à la France).

A quoi servent vos députés européens ? Pensez-y aux prochaines élections, camarades.

Philippe Jallade